

LETTRE OUVERTE DE LA CNCA AUX SYNDICATS DE L'ÉDUCATION



Suite à notre Assemblée Générale du mardi 16 novembre 2021, la **CNCA** (Coordination Nationale des Collectifs d'AED) a plusieurs informations d'importance à transmettre à l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation:

1. **La CNCA appelle l'ensemble des AED à une journée de grève le jeudi 2 décembre 2021** afin de fêter le premier anniversaire de notre mouvement débuté le 1^{er} décembre 2020 (et même avant pour nos collègues des Bouches-du-Rhône qui en furent les précurseurs). Nous appelons également, comme à chaque fois, l'ensemble des personnels de l'EN à nous rejoindre en solidarité (ou à participer aux caisses de solidarité des établissements, des collectifs ou des syndicats), et en particulier nos camarades AESH qui partagent avec nous l'essentiel de nos revendications. Pour faire de cette journée de grève une réussite, nous invitons l'ensemble des syndicats de l'éducation, comme l'an dernier pour chacune de nos actions, à relayer cet appel le plus massivement possible et à organiser ou aider à organiser des rassemblements devant les rectorats. Un tract officiel de la CNCA vous sera communiqué dans les jours à venir et partagé sur nos réseaux.

2. Après un an d'existence, et bien que nous le déplorons, **la CNCA ainsi que les collectifs départementaux ne sont malheureusement plus en mesure aujourd'hui d'organiser correctement la lutte engagée l'an dernier**. En effet, le non-renouvellement de certains collègues, l'arrivée d'autres collègues à la fin de leurs six années d'exercice dans l'EN, la masse de travail militant effectuée par certain.e.s tout au long de l'année dernière ayant conduit à l'épuisement de nos membres les plus actifs et, de façon générale, l'augmentation de la charge de travail au sein de nos vies scolaires et la dégradation de nos conditions de travail rendent de plus en plus difficile tout travail militant à l'extérieur de nos établissements et l'investissement efficace de nos camarades dans l'organisation de la lutte. Enfin, nous avons constaté, suite à la grève des AESH et AED du 19 octobre 2021, une demande croissante de la part de nos collègues un peu partout en France d'un relai plus actif et d'une participation plus importante des syndicats soutenant nos revendications. Nous tenons d'ailleurs à remercier spécialement et chaleureusement l'ensemble des syndicats qui, tout au long de l'an dernier, ont soutenu et aidé notre mouvement tout en respectant son caractère autonome et auto-organisé ainsi que notre corpus de revendications.

Par conséquent, la CNCA appelle aujourd'hui officiellement et solennellement l'ensemble des syndicats à prendre le relais d'une mobilisation qui a encore de beaux jours devant elle, mais qui ne saurait prospérer dans les conditions actuelles par la seule force de la CNCA et des collectifs départementaux. Nous préférons aujourd'hui passer la main plutôt que de condamner ce mouvement à une mort silencieuse.

Nous profitons de cet appel pour dresser ce jour le bilan de l'année d'existence de notre collectif et de notre mobilisation :

- La vertu première et essentielle de notre mouvement a résidé dans la **prise de conscience individuelle et collective de la part de nos collègues** d'une situation inadmissible devenue tout à fait intenable. Pour la première fois depuis la création du statut AED en 2003, les AED ont pu relever la tête, s'organiser, prendre conscience de leurs droits, se constituer en réseau et se doter d'outils précieux pour l'organisation de notre mobilisation et de notre réflexion sur notre métier (collectifs départementaux et académiques, coordination nationale des collectifs, groupes WhatsApp, serveur Discord national dédié à la lutte, groupe facebook "AED Assistant d'Éducation en Détresse", autres réseaux sociaux, chaînes de mail etc...). Tous ces moyens techniques ont permis la mise en relation des vies scolaires et une **libération de la parole des AED** quant aux difficultés engendrées par notre statut et aux abus dont nous sommes régulièrement victimes. Les AED, désormais, ne se laissent plus faire et entendent bien communiquer et

s'organiser à chaque fois que ce sera nécessaire pour lutter contre les injustices, pressions, culpabilisations et infantilisations de la part de nos hiérarchies, mettant fin à une ère d'impunité longue de près de 20 ans.

- L'an dernier, du 1er décembre 2020 au 20 avril 2021, près de douze journées de grève ont été organisées par la CNCA avec l'appui et le soutien moral et logistique de vos syndicats. Nous avons pu démontrer que malgré la précarité dans laquelle nous évoluons, des milliers d'AED courageux.es étaient prêt.e.s à se mettre en grève (y compris reconductible) et à perdre des journées de salaire à échéance régulière pour faire progresser notre cause. Cela a entraîné la fermeture de très nombreuses vies scolaires partout en France à de nombreuses reprises, engendrant de fortes perturbations et mettant en lumière le fait que nous sommes indispensables au bon fonctionnement de nos établissements. Nous constatons chaque jour depuis la rentrée scolaire 2021 que **cet appétit pour la lutte et pour la mobilisation par la grève est toujours présent** et n'attend qu'un signal fort pour surgir à nouveau.

- Nous avons pu établir un corpus de revendications fondamentales pour l'avenir de notre métier:

- Création du métier d'Éducateur Scolaire titulaire de la fonction publique, accessible par VAE.
- Augmentation de nos salaires.
- Versement des primes REP/REP+ aux AED/AESH.
- Diminution de la quotité horaire pour un passage à 35h hebdomadaire contre 40h à 42h actuellement (pour rappel, avant la création de notre statut en 2003, la quotité était de 32h par semaine dont 4h de formation).
- Plan d'embauche massif pour regarnir les vies scolaires en tension.

- Nous avons également pu démontrer la **vacuité de l'argumentation de JM.Blanquer**, démontrer que la sociologie des AED avait considérablement évolué, qu'AED n'était plus un « job étudiant », que notre moyenne d'âge était de 30/35 ans avec de nombreux.es pères et mères de famille, que seuls 20 à 30% de nos effectifs étaient composés d'étudiant.e.s (parfois seulement 10% à 15% en milieu rural), qu'à peine 3 à 5% de nos effectifs étaient composés d'étudiant.e.s en pré-professionnalisation, que nos effectifs étaient à majorité composés de femmes (souvent mères de famille, et parfois isolées), que la multiplication et la complexification de nos missions ainsi que la place centrale que nous occupons au sein de nos établissements n'étaient plus adaptées à notre statut et nécessitaient désormais une réforme d'ampleur et notre intégration d'urgence dans la fonction publique avec un salaire décent et une quotité horaire qui cesse d'essorer ces personnels (40h à 42h hebdomadaires à l'heure actuelle).

Nous avons clamé haut et fort que le temps de la contractualisation dans l'EN devait être révolu car il ne permettait plus (et n'a d'ailleurs jamais permis) un encadrement à la hauteur pour nos élèves.

Enfin, nous avons pu démontrer l'aberration que représente la limite à six années d'exercice pour des collègues investi.e.s, motivé.e.s, qualifié.e.s, expérimenté.e.s et ayant une haute idée de leur fonction, forcé.e.s de quitter leurs établissements le coeur lourd alors que notre institution a plus que jamais besoin de stabilité et du professionnalisme de ces personnels compétents.

- L'an dernier, un courrier a été envoyé par les collectifs départementaux ou par des AED isolé.e.s à **une très grande partie des députés et sénateurs**, ce qui a amené plusieurs élu.e.s de tout bord (de la France Insoumise aux Républicains, et y compris au sein de la majorité présidentielle) à poser des questions au gouvernement allant dans le sens de nos revendications lors des sessions parlementaires et à porter des [projets de loi demandant notre CDIisation](#), ou le [versement des primes REP/REP+ aux AED/AESH](#).

Tous ces éléments font qu'il existe désormais au sein des vies scolaires partout en France un désir profond et intense de changement qui ne sera satisfait que lorsque nous obtiendrons gain de cause.

Sans aucune arrière pensée d'ingérence de notre part à l'égard du fonctionnement de vos organisations, nous vous proposons cependant un certain nombre d'idées et de pistes de travail pour envisager une stratégie de court et de long terme à destination du mouvement AED dont le but reste de créer, tous ensemble, le rapport de force suffisant pour contraindre notre ministre à s'asseoir à la table des négociations.:

- Engager une réflexion collective sur le métier d'Éducateur Scolaire titulaire de la fonction publique accessible par VAE qui demeure la revendication première et centrale du mouvement.
- Exprimer ou clarifier la position de vos syndicats sur chacune de nos principales revendications.
- Organiser des journées de formation syndicale à destination des AED.
- Mettre en place des campagnes d'adhésion à destination des AED et d'inclusion de ces AED dans le processus décisionnaire de vos syndicats.
- Organiser des tournées syndicales à destination des AED pour inciter nos collègues à se mobiliser pour les prochaines échéances, en adhérant à vos syndicats ou de façon autonome.
- La création de commissions et groupes de travail AED et/ou « précarité » (auxquels pourraient également participer les AESH et enseignant.e.s contractuel.le.s).
- Faire connaître du grand public (et en particulier des parents d'élèves) la situation des AED, notre statut précaire, notre rôle souvent méconnu au sein des établissements (ou pétri de clichés trompeurs: la fameuse image du "pion"), et, de façon générale, lutter contre l'invisibilisation de nos collègues sans qui, pourtant, nos établissements ne peuvent fonctionner correctement.
- Mettre en place des caisses de solidarité à destination des personnels précaires (adhérents de vos syndicats ou ouverts à tou.te.s) afin de les soutenir financièrement dans leurs journées de grève.
- Organiser à terme la convergence de tous les précaires de l'EN, en particulier celle des AED et des AESH car nous partageons la même précarité (bien que le statut des AESH soit aujourd'hui un peu moins précaire que celui des AED avec un accès malheureusement encore beaucoup trop fragmentaire à des CDI) et la quasi-totalité des revendications à l'exception de certaines revendications spécifiques (abandon des PIAL pour les AESH, passage à 35h hebdomadaire pour les AED à temps-plein).
- Rester vigilants et combatifs dans la défense d'AED victimes d'abus (et notamment de non-renouvellements abusifs) de la part de leurs hiérarchies.

La CNCA ainsi que les collectifs départementaux continueront d'exister afin que les outils dont nous nous sommes dotés l'an dernier et le réseau national que nous avons mis en place puissent accompagner l'effort syndical le plus efficacement possible, communiquer, relayer les appels à la mobilisation, motiver nos collègues à participer aux actions, grèves et rassemblements. En outre, la CNCA se tient prête à apposer son logo (cf. pièce-jointe) à tout communiqué syndical et/ou intersyndical qui sera fidèle à nos principales revendications.

Enfin, **nous appelons aujourd'hui l'ensemble de nos collègues, de nos membres et de nos sympathisants à adhérer le plus rapidement possible au syndicat de leur choix** afin d'y faire valoir nos droits et de poursuivre notre lutte au sein de vos organisations.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ce présent appel. Nous espérons que celui-ci recueillera votre bienveillance et amènera à une stratégie intersyndicale prompte et ambitieuse pour les mois et les années à venir quant à la situation des AED de France.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion, demande ou information complémentaire.

NOUS NE SOMMES PLUS DES PIONS!
COORDINATION NATIONALE DES COLLECTIFS D'AED
coord-nationale-aed@riseup.net

